



maison des arts
— centre d'art
contemporain
de malakoff —

105, avenue
du 12 février 1934
92240 malakoff

ouverture
mercredi au vendredi
12h à 18h
samedi et dimanche
14h à 18h

renseignements
maisondesarts.malakoff.fr
01 47 35 96 94
entrée libre

ville de Malakoff

Chargé.e du pôle régie et des projets hors les murs (H/F)

Catégorie B Rédacteur territorial

Groupe de fonctions RIFSEEP B 2

Ouverte au public le plus large, le centre d'art est une structure municipale de la ville de Malakoff qui propose quatre expositions d'art contemporain par an, des projets hors les murs, des résidences artistiques, et développe continuellement un pôle d'éducation artistique. Un programme d'événements, tels que rencontres avec des artistes, conférences et des lectures, accompagne les expositions. La maison des arts reçoit le soutien du Ministère de la Culture et de la Communication, de la Région Île-de-France et du Conseil Général des Hauts-de-Seine. Elle est membre du réseau Tram.

Missions Sous la responsabilité hiérarchique de la directrice de la maison des arts rattachée à la direction de la culture, il ou elle assurera les missions suivantes :

- Missions Pôle projets hors les murs et médiation :

- Suivi des projets hors les murs (art dans l'espace public /exposition): suivre les productions, alimenter en archives photographiques les projets, concevoir les dossiers de présentation, mettre en relation la structure avec les acteurs territoriaux et hors territoire, élaborer des plannings, créer des outils de suivi de la fréquentation, rédiger les conventions des projets hors les murs
- Médiation pour les publics (art dans l'espace publics/ exposition): concevoir un livret écrit pour l'exposition hors les murs, créer différents parcours de découvertes des œuvres dans l'espace publics
- Définition de la médiation dans le cadre de la résidence hors les murs: concevoir des ateliers pédagogiques, mettre en place des outils de médiation, accompagner des artistes sur les projets de médiation avec le territoire

- Mission Pôle régie technique et financière:

- Régie technique: être en relation avec les prestataires de services, préparer et réaliser le montage (accrochage, transport et livraison des œuvres) de l'exploitation et de l'organisation, demander des devis, demander des prêts de matériel, assurer le suivi de la sécurité et de la maintenance du bâtiment en lien avec la direction et les services techniques de la ville, gérer les stocks (inventaire du matériel technique du centre d'art), remettre en état la maison des arts avec le monteur des expositions (rebouchage, peinture)
- Régie financière : assurer les commandes et le paiement des factures, suivre les crédits par type de dépense et d'opération, établir des tableaux de bord réguliers à destination de la directrice

- Missions ponctuelles: participer aux vernissages et à tous les événements liés à la structure, assurer la permanence accueil des expositions en fonction des besoins liés à la structure

Diplôme et Compétences

-Bac +3 minimum : licence et ou master histoire de l'art, licence et ou master médiation culturelle, master science et technique de l'exposition, master direction de projet, master projets dans l'espace public

- Connaissance et intérêt pour l'art contemporain indispensables.
- Qualités relationnelles et aisance rédactionnelle indispensables.
- Dynamique, organisé.e, forte capacité d'adaptation, goût pour le travail en équipe.
- Une expérience similaire en médiation et ou en régie serait un plus.
- Maitrise de l'anglais
- Permis B

Contrat d'une durée d'un an (renouvelable)

Pour postuler : Envoyer votre CV et lettre de motivation ayant pour objet « Candidature au poste du « pôle régie et projets hors les murs » à l'attention de Madame le Maire de Malakoff avant le 02 septembre 2019 à recrutement@ville-malakoff.fr

Les candidat.e.s retenu.e.s seront entendu.e.s le **9 septembre 2019**

Durée

Horaires : 35h du lundi au vendredi. Disponibilités indispensables pour les événements en soirée et les périodes de montage.

Date de prise de fonction :

Poste à pourvoir 1 octobre 2019

